

Bulletin d'histoire politique

« Fiabilité », « Risque » et « Résistance » : surveillance au Canada des homosexuels durant la Guerre froide

Patrizia Gentile et Gary Kinsman

Homosexualités et politique : Québec et Canada
Volume 16, numéro 3, printemps 2008

URI : id.erudit.org/iderudit/1056171ar
<https://doi.org/10.7202/1056171ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique et VLB éditeur

ISSN 1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Gentile, P. & Kinsman, G. (2008). « Fiabilité », « Risque » et « Résistance » : surveillance au Canada des homosexuels durant la Guerre froide. *Bulletin d'histoire politique*, 16(3), 43–58. <https://doi.org/10.7202/1056171ar>
Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2008

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]



Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

« Fiabilité », « Risque » et « Résistance » : surveillance au Canada des homosexuels durant la Guerre froide

PATRIZIA GENTILE ET GARY KINSMAN*

*Respectivement professeure à l'Institut d'études des femmes
Pauline Jervett, Université Carleton et professeur au département
de sociologie de l'Université Laurentienne*

À la fin des années 1950 et au début des années 1960, l'approche en matière de classifications d'emploi des services de sécurité publique visait à perturber la vie quotidienne de centaines de lesbiennes et de gays** au pays. Parmi ceux-ci, un bon nombre ont perdu leur emploi au sein de la fonction publique ou de l'armée tandis que d'autres ont subi une rétrogradation ou ont dû accepter des postes dont les tâches comportaient un caractère moins confidentiel. Dans le contexte de la Guerre froide, on attribuait une moralité douteuse aux gays et aux lesbiennes, ce qui les rendait supposément plus vulnérables au chantage et à la subversion de la part d'agents soviétiques¹. La GRC a recensé les noms de milliers de personnes qui étaient soupçonnées d'être homosexuelles. Le gouvernement a également financé et encouragé la recherche afin de trouver des moyens de déterminer l'orientation sexuelle d'une personne donnée. Cet article évoque les principaux aspects de notre enquête plus approfondie sur les campagnes de sécurité nationale visant les homosexuels au cours de la période couvrant les années 1950 jusqu'à la fin des années 1980. Nous nous sommes basés sur des renseignements de première main qui nous ont été directement transmis par des personnes ayant été congédiées et sur les textes officiels qui régissaient ces mesures².

*. Texte traduit par Michel Sarra-Bournet et Emmanuelle Marchand.

** . Nous avons retenu le terme *gay* pour l'ensemble de ce texte, invariable dans sa forme adjectivale, sauf lorsque l'appellation officielle l'exige (p. ex., l'association Gais de l'Outaouais). [NdT]

Les nombreuses personnes qui, à cette époque, ont fait l'objet d'une enquête et ont perdu leur emploi ignoraient presque tout du vaste réseau de relations sociales qui sous-tendait cette campagne de sécurité. En effet, les personnes dont la vie privée a fait l'objet d'une enquête de la GRC ou de l'armée ont été piégées justement parce que les réseaux de sécurité agissaient en fait pratiquement à l'insu du grand public³, puisque les pratiques sécuritaires de l'État étaient traitées sous forme de données classifiées. À leur tour, les pratiques des organismes de sécurité traquant la vie privée des personnes dont on soupçonnait les penchants homosexuels étaient appuyées par des textes⁴. Le texte⁵ qui figurait dans le règlement de sécurité laissait croire que les homosexuels représentaient un problème de sécurité en raison de leur « faiblesse », de leur « manque de fiabilité », de leur « immoralité » ou de leur « personnalité instable ». Ces interprétations reposaient sur d'anciennes notions qui attribuaient aux homosexuels une personnalité psychopathique ; de telles interprétations permettaient d'identifier les homosexuels comme un problème de sécurité publique en raison de leur soi-disant faiblesse caractérielle. L'organisation sociale qui est évoquée dans le texte ne correspond pas à l'expérience quotidienne de la plupart des gens visés parce qu'elle était fondée sur le règlement de sécurité et les instructions officielles prescrits par les pratiques textuelles et conceptuelles sous-tendant ce règlement.

L'une des principales raisons expliquant que les Canadiens étaient peu voire pas du tout informés de l'existence de ces campagnes de sécurité à l'encontre des homosexuels est attribuable à l'organisation ultra secrète de ces purges. Celles-ci étaient exécutées par la GRC et dirigées par le Conseil de sécurité, un comité intergouvernemental, créé en 1946, où siégeaient le greffier du Conseil privé, le Commissaire de la GRC et les sous-ministres de certains ministères de haut calibre, tels les ministères de la Justice, de la Défense nationale et des Affaires étrangères. Le rôle du Conseil de sécurité était d'informer le Conseil des ministres en matière de questions de sécurité, à savoir la planification, l'organisation et la mise en œuvre des mesures de sécurité⁶. En tant que mécanisme où intervenaient des bureaucrates, plutôt que des représentants élus, le Conseil de sécurité n'était ni publicisé ni offert en spectacle comme l'ont été les audiences fort connues de la Commission d'enquête sénatoriale sur les activités anti-américaines (le House Committee on Un-American Activities, ou HUAC) présidées par Joseph McCarthy. Par conséquent, les campagnes de sécurité canadiennes étaient peu connues, voire méconnues, même par les activistes gays du temps de la Guerre froide au Canada⁷. La connaissance de l'existence de ces campagnes de sécurité contre les communistes, les subversifs et les homosexuels sont apparues dans la foulée des purges maccarthystes de l'époque de la Guerre froide. Cela a été

le cas autant pour Jim Egan, un activiste homosexuel de la première heure au Canada, que pour Doug Sanders, qui a participé au premier groupe canadien de défense des droits des gays dans les années 1960. Comme le mentionne Jim Egan, « je suppose que j'ai passé davantage de temps à compulsiver la documentation américaine parce que celle-ci était davantage accessible. Parmi les articles que j'ai écrits à l'époque, nombre d'entre eux étaient obligatoirement basés sur de l'information provenant des États-Unis ».

L'enquête n'a pas débuté à la suite de la déclaration de représentants officiels stipulant que les homosexuels représentaient un *risque pour la sécurité nationale*, mais plutôt grâce aux témoignages de ceux-là mêmes qui ont été congédiés, mutés, interrogés et surveillés. Les histoires et expériences sociales de ces personnes, dont les vies quotidiennes ont été entravées et bouleversées par ces pratiques en matière de règlement de sécurité, constituent les fondements de cette enquête⁸. Nous ne nous sommes donc pas attardés à l'idéologie de ce règlement de sécurité national. L'angle social adopté par notre enquête documente les pratiques en matière de règlement de sécurité et nous fournit un point de départ pour explorer les relations qui sous-tendent le règlement de sécurité.

Notre recherche révèle un décalage important entre le discours officiel de la sécurité nationale et les témoignages des gays et des lesbiennes directement touchés par les campagnes de sécurité nationales⁹. Par l'intermédiaire de ces témoignages, nous nous sommes questionnés sur l'organisation sociale des campagnes de sécurité nationales. Notre principale question d'investigation s'attardait à comprendre de quelle manière la structure sociale de cette campagne de sécurité nationale voulait nuire aux activités quotidiennes des homosexuels durant la Guerre froide, et nous pouvons encore en voir les contrecoups de nos jours.

Ce n'est pas notre intention de qualifier l'*expérience*¹⁰ qui nous a été communiquée dans le cadre des témoignages et des comptes rendus d'entrevues de *vérité incontestable*. Ces témoignages ne sont pas indépendants des discours sociaux, mais utilisent certaines méthodes discursives et reposent sur celles-ci. La crédibilité de ces entrevues et témoignages de première main tient au fait qu'ils entrent souvent en contradiction avec le discours officiel. Cela permet de faire appel à notre jugement critique. À titre d'exemple, ces récits constituent en eux-mêmes une forme de résistance à l'histoire officielle étayée par les documents de sécurité nationale. Ils rendent leur visibilité à des faits que ces documents essayaient activement de masquer. Du même souffle, ces récits nous permettent d'avoir accès à un point de vue *social* différent, et la connaissance qui en émane nous permet d'aborder de manière critique la structure sociale du règlement de sécurité.

Notre méthodologie repose essentiellement sur les liens entre ces témoignages et notre analyse de l'organisation sociale du règlement de sécurité. Cela nous a permis de mettre étroitement en relation l'expérience, l'analyse et la théorie ainsi que d'exposer les liens entre les expériences sociales des homosexuels, hommes et femmes, y compris les obstacles au quotidien imposés par le règlement de sécurité, et les relations sociales de la sécurité nationale dans leur ensemble¹¹.

Les expériences d'Albert en matière de pratiques de surveillance constituent un exemple de quelques-uns des récits que nous avons recueillis. La longue carrière d'Albert dans la fonction publique s'est soudainement achevée à la fin des années 1960 au moment où son supérieur a découvert qu'il était homosexuel, à la suite de la couverture médiatique d'un procès où il était partie prenante. Ce témoignage nous donne un autre aperçu de la campagne de sécurité telle que vécue par les personnes directement concernées :

Quand j'ai repris le travail, j'ai dû faire face à mon directeur. Il m'a dit que je ne pourrais plus effectuer de tâches qui m'imposaient d'intervenir auprès du personnel. Depuis le procès, j'étais soupçonné d'être un homosexuel et je ne devais plus m'occuper des employés qui avaient des problèmes personnels tels l'alcoolisme ou la toxicomanie. Je devais également m'abstenir de participer aux négociations collectives. Par conséquent, j'ai été muté. Cela a eu pour effet de nuire à ma carrière. J'étais qualifié pour cet emploi et j'ai dû l'abandonner à la suite des allégations d'un article de presse relatives à des faits qui n'étaient même pas prouvés. Il n'y avait pas eu d'audition en cour, seulement un exposé des faits. J'ai été obligé de me conformer aux exigences de mes supérieurs. J'aurais subi des conséquences encore plus graves si j'avais contesté leur décision...¹²

Le récit d'Albert met en lumière de quelle manière les procès et la couverture médiatique d'événements non régis par le règlement de sécurité ont modifié les procédures et les enquêtes liées à la sécurité. Ces causes ont fourni des renseignements très utiles lors d'enquêtes de la GRC. Ce récit souligne qu'au sein de la fonction publique, on jugeait, en vertu des procédures de sécurité, que l'homosexualité d'un employé le rendait inapte à assumer des responsabilités auprès du personnel et même de participer aux négociations collectives. De plus, son témoignage montre à quel point les fonctionnaires étaient tributaires des relations de pouvoir dans lesquelles ils se trouvaient au sein du règlement de sécurité, comme le démontre la réaction d'Albert quand ce dernier dit combien il lui aurait été vain de résister à la décision prise à cette époque.

Hank, un fonctionnaire embauché à la fin des années 1960, relate son expérience plus personnelle au sein du réseau de surveillance. Sa rencontre

avec un agent gay de la GRC avec lequel il a eu des relations sexuelles vient confirmer le recours à des stratégies de chantage par les membres de la police fédérale qui leur conféraient un pouvoir accru lorsqu'ils interrogeaient des homosexuels. Cela leur permettait donc d'acquérir davantage de connaissances sur les collectivités gay et lesbienne. Au cours de cette entrevue, Hank nous a raconté comment il a été harcelé par l'agent de la GRC dont l'homosexualité avait été mise au jour par ses supérieurs. À la suite de cet événement, on lui avait mentionné qu'il serait congédié par la GRC avec un rapport favorable sur ses états de service à la condition qu'il participe à l'enquête portant sur Hank et un autre gay¹³. Hank a rencontré l'agent de la GRC lors de différentes fêtes. Ces rencontres ont abouti à des relations plus intimes. Hank a été mis au courant du traquenard alors qu'il se trouvait au lit avec l'agent en question. Bien qu'il soit improbable que la GRC ait pu autoriser ce type de liaison, elle a effectivement obligé cet agent à surveiller Hank et un autre homme. Ce témoignage laisse entendre que certaines enquêtes de la GRC pouvaient prendre des proportions plus grandes et, pour ce faire, les agents de la GRC pouvaient également faire l'objet de pressions à titre personnel.

La stratégie de surveillance des forces de sécurité consistait principalement à piéger et à faire subir des interrogatoires aux gays et aux lesbiennes afin de repérer et de démasquer les homosexuels ; toutefois, le Conseil de sécurité était constamment à la recherche de nouvelles méthodes de détection plus efficaces et fiables afin de mener à bien leurs activités de surveillance. C'est dans ce contexte que le Conseil de sécurité est entré en contact avec le docteur en psychologie F. R. Wake, professeur à la Carleton University d'Ottawa¹⁴. L'initiative de confier le mandat à Wake en 1962 était attribuable au discours de médicalisation de l'homosexualité, qui présentait les gays et les lesbiennes comme des individus aux personnalités déviantes.

Dans les années 1950, Wake a occupé la fonction de chercheur médical dans le cadre de la *Commission royale d'enquête sur le droit pénal en matière de psychopathie sexuelle criminelle*, qui a contribué à criminaliser davantage l'homosexualité au Canada. G. W. Cameron, sous-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, a connu Wake par l'entremise de ses travaux pour le compte de la Commission d'enquête. M. Cameron a ensuite recommandé Wake ainsi que d'autres personnes « [...] qui pourraient nous [le Conseil de sécurité] assister dans nos activités de recherche et développement en matière de techniques de testage [en ce qui a trait à l'homosexualité]¹⁵ ». L'interaction entre les connaissances psychiatriques et psychologiques et le système de justice pénale existant s'est intensifiée pour finir par s'étendre aux campagnes de sécurité visant les citoyens et le personnel militaire.

Dans son *Rapport sur le projet spécial* (surnommé la *trieuse à fruits* [« *fruit machine* »] par les agents de la GRC), Wake a conçu une batterie de tests

et d'outils psychologiques pour détecter les cas d'homosexualité. Contrairement aux études précédentes qui se concentraient parfois sur les anomalies biologiques, comme en font foi les théories d'inversion des genres¹⁶, les recherches menées dans le cadre de la *trieuse à fruits* se sont basées sur une argumentation psychologique concernant la masculinité/féminité par comparaison avec l'hétérosexualité. Elles ont eu plus particulièrement recours à cette argumentation pour trouver des moyens scientifiques d'analyser les réponses involontaires à titre d'indicateurs de l'orientation sexuelle. La recherche en matière de détection des homosexuels s'est poursuivie et a modifié les pratiques antérieures d'identification des homosexuels ou de *déviants sexuels*. Cette perception des déviants sexuels comme faisant partie d'une classe basée sur la notion d'inversion des genres a fait place aux notions de choix de l'objet sexuel et d'orientation sexuelle. Les gays et les lesbiennes étaient de plus en plus vus comme des personnes psychologiquement anormales ou perturbées. Comme dans le cadre de la plupart des recherches en sciences sociales de cette époque, l'hétérosexualité était abordée comme la norme et l'homosexualité, comme l'anormalité.

Wake soutenait qu'il n'y avait pas de modèle unique permettant de cerner la personnalité homosexuelle type et, de ce fait, il lui était impossible de concevoir un test universel pour détecter l'homosexualité. Sous la rubrique Méthodes de détection de l'homosexualité, il a étudié les différents tests de détection et les technologies employés pour identifier les homosexuels. Il s'agissait autant d'entrevues psychiatriques et d'examen médicaux que de tests analysant les changements de l'état de santé émotionnelle. Aux fins du Projet spécial, Wake a choisi les tests suivants : le pléthysmographe, un appareil qui permet de mesurer le volume sanguin du doigt par un moyen électronique ou pneumatique ; le test de sudation de Palmer ; les tests d'association de mots ; le test du réflexe pupillaire ; le test du champ d'attention (en fonction du temps passé à regarder chacune des images) ; et les échelles masculinité-féminité avec toutes leurs hypothèses sur le genre et la sexualité¹⁷.

Dans ses commentaires, Wake mentionne que le test de sudation de Palmer serait utilisé de façon appropriée, conjugué au test d'association de mots pour détecter les réactions anxieuses à l'écoute de mots à connotation homosexuelle. En fonction de la liste figurant en annexe du rapport de recherche de Wake, les termes ayant une connotation homosexuelle directe (indiqués par un astérisque) comprenaient des mots tels que *queen, circus, gay, bell, whole, blind, bull, camp, coo, cruise, drag, dike (dyke), fish, flute, fruit, mother, punk, queer, rim, sew, swing, trade, velvet, wolf, blackmail, prowl, bar,*

house, club, restaurant, tea room et top men^{18 ***}. Tout en écoutant ces mots dans la liste et en répondant aux questions tirées des échelles de masculinité-féminité, les personnes subissaient un test de sudation de Palmer tout en étant branchées à un pléthysmographe pour analyser leurs réactions. Un niveau élevé d'anxiété en réponse à des questions et termes à connotation homosexuelle présuait de l'intérêt probable pour des personnes de même sexe des sujets soumis à l'étude.

Parmi les tests recommandés par Wake, le plus étrange était peut-être celui du réflexe pupillaire, qu'il jugeait le plus efficace pour détecter les homosexuels. Ce test mesurait les différents profils d'intérêts à l'aide d'une machine, qui projetait simultanément des stimuli visuels et photographiait la pupille de l'œil. Dans le cadre de la recherche portant sur le test du réflexe pupillaire, les sujets regardaient dans l'ouverture d'une boîte pour voir des images projetées. Il s'agissait d'images tirées de magazines de culture physique ainsi que de certaines images, que Wake qualifiait de neutres, par exemple la représentation du Christ sur la croix. Wake croyait que le *réflexe involontaire* constituait un indicateur d'homosexualité¹⁹.

La *trieuse à fruits* n'a jamais fonctionné. Cela n'est pas uniquement attribuable au fait qu'elle était basée sur de fausses affirmations et hypothèses. En 1963, dans une note de service envoyée au secrétaire du Conseil de sécurité, commissaire adjoint à la GRC et directeur du service de renseignement de sécurité, J. R. M. Bordeleau écrivait :

[b]ien que nous tenions fortement à aider Wake dans le cadre de son programme de recherche, nous croyons que nous ne pourrions pas accéder entièrement à sa demande. Nous sommes actuellement en contact avec des homosexuels mâles de la région [Ottawa] et leur demandons de se soumettre volontairement aux tests. Nous ne sommes cependant pas en position de savoir combien de personnes se porteront volontaires dans le cadre de ce projet. . . Nous n'avons aucun contact avec la collectivité lesbienne de la région et ne disposons d'aucun argument solide qui nous permettrait d'y avoir accès. C'est pourquoi, nous vous proposons de solliciter vous-même la collaboration d'autres ministères gouvernementaux, lesquels tireraient directement profit des résultats des tests. En effet, ces ministères pourraient demander à des homosexuelles connues d'eux de se soumettre aux tests. . . Nous croyons également qu'il pourrait être déplacé de demander à des femmes normales de se soumettre aux tests et estimons qu'il serait

***. Voici quelques traductions des mots utilisés dans le cadre de la recherche de Wake : pédé, tante, pédale, fif, butch, draguer, travesti, gouine, tapette, rôder, bar, club, restaurant et salon de thé. [NdT]

plus approprié de confier ce mandat à des ministères qui comptent un important effectif féminin. . . De la même manière, nous sommes d'avis que la participation d'hommes normaux devrait s'étendre à tous les services gouvernementaux. . .²⁰

Cette note nous permet de constater que la GRC avait, à l'époque, peu de contacts avec le milieu lesbien et manifestait des réticences au fait que des femmes *normales* participent à l'étude. On s'aperçoit également que les membres de la GRC se refusaient à participer directement à cette étude. Sawatsky insinue que les membres de la GRC ne faisaient pas confiance aux recherches de Wake et étaient poussés par la peur d'être étiquetés d'homosexuels ou *fruits* après s'être soumis à l'expérience à titre de sujets normaux²¹.

Pour opérationnaliser l'expérience, un important problème technique s'est présenté. En effet, il était difficile d'adapter la technologie aux différences de taille, de grosseur de pupille et de distance entre les globes oculaires. Cependant, les chercheurs n'ont pas décelé de failles fondamentales. Cette recherche et la technologie employée étaient basées sur une série de fausses hypothèses qui établissaient un lien entre le stimulus et la réaction, sur le pouvoir de stimulation des images, sur les réactions communes des homosexuels à titre de spectateurs et le principe de l'existence de deux types uniques de sexualité. En outre, on supposait qu'il existait une différence perceptible dans les réactions des personnes homosexuelles et *normales* lorsqu'elles étaient exposées à ces images et à ces mots. Comme il fallait s'y attendre, la recherche relative à la *trieuse à fruits* a été abandonnée en 1967-1968.

La GRC et les stratégies de sécurité auxquelles elle avait recours faisaient en sorte que le discours officiel en matière de surveillance suscitait souvent des réactions négatives peu propices à la collaboration. Malgré les efforts consacrés à la conception d'une machine de détection de l'homosexualité, les informateurs de la GRC, ou plus précisément les interrogatoires et enquêtes auxquelles étaient soumis les homosexuels représentaient un aspect crucial des activités de surveillance. Les agents de la GRC surveillaient des endroits fréquentés par les gays afin de se constituer des listes de gays et de lesbiennes suspects et confirmés. Dans les documents que nous avons consultés, nous avons appris que les agents se stationnaient devant certains bars d'hôtel, tels que le *Lord Elgin* à Ottawa et *Chez Henri* à Hull, ainsi que devant le cinéma *Rialto*, situé dans le centre-ville d'Ottawa, et des parcs fréquentés par les homosexuels pour se rencontrer. Bien que ces tactiques aient été fructueuses à de nombreuses reprises, la GRC a rapidement constaté qu'elle ne pouvait se fier aux indicateurs d'inversion des genres ou d'*effémination* pour repérer les homosexuels. À sa grande déception, elle s'est rendu compte

qu'un homosexuel pouvait ressembler à un homme *normal*, c'est-à-dire un hétérosexuel.

Parmi les témoignages de première main que nous avons recueillis, certaines personnes ont laissé entendre que les gays et les lesbiennes étaient davantage conscients du réseau de surveillance, ce qui les poussait à adopter un comportement de non-collaboration et de méfiance. David mentionne que les gays qui fréquentaient la taverne au sous-sol du *Lord Elgin*, un endroit où se retrouvaient les membres de la communauté homosexuelle dans les années 1950 et 1960, ont fait l'objet de surveillance policière :

Comme bien d'autres, je savais qu'à l'occasion, un membre du service de police ou un enquêteur s'asseyait au bar – c'était à l'époque où, en Ontario, il était obligatoire de s'asseoir dans un bar. J'apercevais alors quelqu'un dont le visage était dissimulé par... un journal et... qui balayait la salle du regard, il était possible de remarquer qu'il tenait un appareil photo. Cachée derrière son journal, cette personne photographiait tous les clients. En fait, juste avant que mon ami de la GRC soit congédié, ce dernier a vu des photos de tous les clients de ce bar, c'est-à-dire la taverne dans le sous-sol du *Lord Elgin*, et il était possible de repérer le poste d'observation de l'homme au journal. Il m'a confié que des photos de tous les clients avaient été prises. Sur l'une d'elles, on me voyait en train de prendre un verre. Il était facile de repérer l'endroit où le photographe s'était posté et de reconnaître les personnes présentes. On a alors demandé à mon ami de nommer les clients attablés²².

Ce qui est plus remarquable, cependant, est la façon dont David nous décrit ensuite comment les hommes attablés au bar réagissaient à ces pratiques de surveillance. Ce témoignage nous offre un aperçu des différentes formes de non-collaboration et de résistance aux enquêtes de sécurité ainsi qu'une stratégie de survie consistant à se moquer des agents de surveillance :

Quand nous voyions une personne dissimulée derrière son journal [...] quelqu'un finissait par porter la main à sa poche comme pour sortir son portefeuille et faisait ce genre de geste [comme celui de prendre une photo] et alors tout le monde pointait du doigt cette personne. Il est certain que la personne cachée derrière son journal se savait alors démasquée. Mais c'est ainsi que cela se passait. C'était devenu une sorte de blague : on sortait un paquet d'allumettes ou tout autre objet de ses poches pour attirer l'attention d'autrui et on faisait semblant de prendre une photo. Alors, tout le monde savait qu'il fallait se méfier de cette personne [...] En fait, nous savions tous qu'il y avait toujours quelqu'un pour nous prendre en photo²³.

La réaction des clients du bar indique que ces derniers ne faisaient pas que s'exposer au regard de l'agent, car ils pouvaient aller jusqu'à tourner leur table vers lui. La solidarité et l'humour faisaient partie de la culture homosexuelle masculine. Cela permettait aux homosexuels de surmonter les contradictions entre leur expérience sociale personnelle et l'hétérosexualité prédominante qui imprégnait alors toute relation sociale. Une des principales caractéristiques de cette pratique culturelle visait à dénaturer l'hétéronormativité en s'en moquant. Comme le dit David, « je crois que la façon dont les gens faisaient face à la surveillance et au harcèlement dont ils étaient la cible était probablement la meilleure réaction qu'ils pouvaient avoir, c'est-à-dire de réagir avec humour [...] »²⁴.

Des exemples de résistance et de non-coopération ont été soulignés dès 1962-1963 dans le rapport annuel du Service de sécurité et de renseignements :

Au cours de l'an dernier, le programme de dépistage de l'homosexualité [...] a été perturbé par le manque de coopération des homosexuels qui nous servaient d'informateurs. Ces personnes, qui jusqu'ici avaient été nos sources les plus fiables et les plus efficaces, se sont montrées de plus en plus réticentes à dénoncer l'homosexualité de leurs amis et acolytes [...]²⁵.

De ce fait, les relations entre les informateurs et la GRC reposaient sur le classement des homosexuels selon leur volonté de coopérer. Cela était surtout utile quand il s'agissait de leur attribuer une cote qui permettait à la GRC de dépister les informateurs qui étaient aptes à confirmer les habitudes homosexuelles d'une personne, ce qui constituait l'activité principale de la direction de la sécurité.

À la fin des années 1960 et 1970, la surveillance s'est élargie aux nouvelles organisations radicales et militantes. Pour réagir à ce nouvel activisme, les forces policières fédérales et municipales ont constitué de nouvelles formes de surveillance et de pratiques de sécurité qui se sont ajoutées aux méthodes déjà en place²⁶. Charlie Hill, un des premiers activistes gays d'Ottawa, se souvient d'anecdotes mettant en cause des personnes photographiées au *Lord Elgin* ainsi que des prostitués entraînés à l'extérieur du bar qui étaient sommés de dénoncer des homosexuels. M. Hill soupçonnait également que l'association Gais de l'Outaouais (GO) était sous surveillance de la GRC, mais n'en avait pas la preuve²⁷. Barbara raconte qu'à la fin des années 1970, il était de notoriété publique que les bureaux et les membres de la Lesbian Organization of Ottawa Now (LOON) fondée en 1976 et l'association GO étaient sous surveillance. Marie Robertson, l'une des fondatrices de LOON, a rapporté avoir reçu un appel téléphonique d'une employée de haut rang du secrétaire d'État. Cette dernière, ne voulant pas converser par téléphone, a insisté pour

la rencontrer personnellement. L'employée prétendait que le gouvernement canadien se sentait très menacé par l'émergence d'un mouvement lesbien et que la LOON faisait l'objet de surveillance²⁸.

La décriminalisation partielle de l'homosexualité en 1969 n'a eu que très peu de répercussions sur la nature et les pratiques des campagnes de sécurité. Ceci s'explique par le fait que les exigences en matière de sécurité nationale l'emporteraient sur les nuances réglementaires entre les sphères publiques et privées précisées dans le Code criminel. Peu importait si l'acte homosexuel avait eu lieu en public ou en privé, et même si l'événement ne contrevenait pas au Code criminel, la personne concernée pouvait être considérée comme un risque pour la sécurité nationale. En fait, l'argument invoqué par la sécurité était que le chantage était possible tant qu'il y avait matière à dissimulation. À cette époque, la GRC a donc décidé de créer une nouvelle classification, soit celle des « activistes politiques gay ». Un rapport de 1976 portant sur les groupes gays de Toronto constatait que « les activistes politiques gay sont en général jeunes, c'est-à-dire issus du groupe des 20 à 25 ans et, contrairement aux homosexuels plus âgés, sont enclins à afficher leur homosexualité, par exemple lors de manifestations »²⁹. La conceptualisation des « activistes politiques gays » a fini par permettre à la GRC d'établir des différences entre divers groupes gays en fonction du risque qu'ils représentaient pour la sécurité. Les groupes plus modérés ou plus *libéraux* comme la Community Homophile Association of Toronto (CHAT), qui était étroitement surveillée au début des années 1970, n'était dès 1976 plus considérée comme une menace puisque celle-ci n'était pas dirigée par des activistes politiques gays. Réciproquement, les groupes ayant à leur tête des activistes politiques gays faisaient l'objet d'une surveillance plus intense, ce qui comprend le Toronto Gay Action (TGA) et le Front de libération homosexuelle (FLH) de Montréal, la Gay Alliance Towards Equality établie à Vancouver et à Toronto et, dans une certaine mesure, le groupe Gais de l'Outaouais. En outre, la GRC établissait un lien entre les organisations gays et lesbiennes et des groupes de gauche tels que le Mouvement des jeunes socialistes et le Groupe marxiste révolutionnaire, ce qui a amené la police fédérale à viser une nouvelle cible, c'est-à-dire les homosexuels gauchistes.

Les réformes de 1969, toutefois, ont également permis à la communauté gay et lesbienne de bénéficier d'une plus grande visibilité, ce qui a multiplié les occasions de non-coopération et de résistance aux campagnes de sécurité. Les activistes gays des années 1970 ont essayé de profiter de la réforme de 1969 pour éliminer les mesures de sécurité nationale à l'encontre des homosexuels. Par exemple, en 1971, un important document en matière de défense des droits homosexuels intitulé *We Demand (Nous exigeons)* a été soumis au

gouvernement fédéral dans le but d'infléchir ces politiques³⁰. Le document a eu pour effet d'entraîner le mouvement gay et lesbien dans un conflit ouvert avec les pratiques et les politiques de sécurité nationale de l'État. L'un des plus importants arguments du manifeste *We Demand* était la mise en relief du caractère contradictoire des politiques sociales et étatiques en matière de risques pour la sécurité nationale. D'un côté, les homosexuels avaient pour réputation de constituer un *risque en matière de sécurité* parce qu'ils étaient plus susceptibles de faire l'objet de chantage. D'un autre côté, les directives nationales forçaient les homosexuels à se cacher, ce qui les rendait suspects. Étant donné que l'organisation sociale de ces campagnes était d'une nature hautement secrète, les auteurs de *We Demand* se défendaient sans détenir l'information complète sur les pratiques de l'État en matière de sécurité; cependant, le discours portant sur les droits civils les aidait à exiger la fin de ces pratiques visant les collectivités gay et lesbienne. Ce document a été d'une importance capitale puisque cela a provoqué une réaction de l'État et a miné la culture du secret qui était l'ingrédient essentiel de ces purges.

Les gays et les lesbiennes n'étaient pas de simples victimes passives de ces campagnes de sécurité, même s'ils avaient peu de pouvoir social à cette époque. À cet égard, notre recherche portant sur la résistance opposée aux campagnes de sécurité coïncide avec la recherche sur l'émergence des réseaux et des cultures homosexuels à Ottawa et dans les autres centres urbains. En dépit des changements importants résultant des luttes pour les droits des gays et des lesbiennes ainsi que de l'appui de la population, il persiste au sein de l'État canadien un hétérosexisme institutionnalisé profondément ancré hérité en partie de ces politiques et conceptions de sécurité. Le règlement de sécurité a joué un rôle important en instituant certaines de ces pratiques hétérosexistes qui excluaient socialement et étatiquement les homosexuels, qui ont favorisé l'émergence des relations clandestines et créé le contexte qui a forcé certains à se cacher et à mener une double vie, à naviguer constamment de part et d'autre des normes hétérocentristes. On dépeignait les homosexuels comme étant des personnes faibles, immorales ou malhonnêtes tout en identifiant l'hétérosexualité à l'intérêt national, à la loyauté et aux valeurs morales.

Les lesbiennes et les gays continuent de subir des problèmes attribuables aux procédures de sécurité en vigueur au sein de la fonction publique et de l'infrastructure militaire. Cette situation découle cependant de la discrimination en matière d'emploi dont sont victimes en général les homosexuels. Il serait nécessaire de faire la lumière sur les origines historiques et sociales de ces politiques qui devraient faire l'objet de recherches beaucoup plus fondamentales. Cela dit, ce dossier historique a permis de constater de quelle

façon les gays et les lesbiennes, qui se sont opposés et ont résisté à ces campagnes de sécurité, ont également parfois réussi à en modifier les fondements. Cette recherche historique démontre l'influence réciproque entre les différentes formes de résistance et les mesures réglementaires et laisse croire que cette dernière est liée aux luttes actuelles visant à abolir l'hégémonie hétérosexuelle et à instituer davantage d'égalité sociale et de justice.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Pour connaître l'analyse critique originale de ces textes, voir Kinsman, « "Character Weaknesses" and "Fruit Machines" : Towards an Analysis of the Anti-Homosexual Security Campaign on the Canadian Civil Service », *Labour/Le Travail*, vol. 35, printemps 1995, p. 133-161. Les travaux de Daniel Robinson et de David Kimmel offrent également une analyse de ces textes remis en circulation, mais d'un point de vue moins critique et plus libéral. Voir Daniel J. Robinson et David Kimmel, « The Queer Career of Homosexual Security Vetting in Cold War Canada », *Canadian Historical Review*, vol. 125, n° 3, septembre 1994, p. 319-345. De nouveaux travaux scientifiques concernant les militaires, les camps d'internement et l'homosexualité ont été abordés par Paul Jackson dans son ouvrage intitulé *One of the Boys : Homosexuals in the Military in World War II*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004. Pour un exemple des campagnes de sécurité nationale à l'encontre des gays et des lesbiennes aux États-Unis, voir David Johnson, *The Lavendar Menace : The Cold War Persecution of Gays and Lesbians in the Federal Government*. University of Chicago Press, Chicago, 2004.
2. Cet article est tiré des recherches et des entrevues menées dans le cadre de notre livre à paraître, *Canadian War on Queers : National Security as Sexual Regulation*. UBC Press.
3. Bien que la plupart des Canadiens ne fussent pas au courant des manœuvres de surveillance liée à la sécurité et aux enquêtes visant les gays et les lesbiennes à cette époque, nous sommes en mesure de démontrer que la collectivité homosexuelle avait une certaine conscience de l'existence de ces campagnes de sécurité anti-homosexuelles, surtout à la fin des années 1960 et au début des années 1970. De nombreuses rumeurs circulaient au sein de la fonction publique et de l'armée ainsi que parmi la collectivité homosexuelle d'Ottawa lesquelles permettaient d'informer et de prévenir celle-ci dans une certaine mesure au sujet des campagnes de sécurité. De nombreuses personnes à qui nous avons parlé ont mentionné être au courant des campagnes de sécurité ainsi que des conseils donnés aux autres gays et lesbiennes s'ils devaient faire l'objet d'un interrogatoire. Les *conversations entre gays* et la formation de réseaux constituaient les bases sociales du comportement de non-coopération et de résistance en réaction à ces campagnes de sécurité.
4. Pour en savoir plus sur la médiation textuelle, voir Dorothy Smith, *Texts, Facts, and Femininity*, Routledge, Londres, 1990, en particulier le chapitre intitulé « Tex-

tually Mediated Social Organization ». Voir également les autres ouvrages de Smith, à savoir *The Everyday World As Problematic*, University of Toronto Press, Toronto, 1987, et *The Conceptual Practices of Power*, University of Toronto Press, Toronto, 1990.

5. Le terme *texte* employé dans cet essai est pris dans son sens large pour englober toutes les formes de communication textuelle, c'est-à-dire les documents, les manuels, les livres, les magazines, les revues, la presse imprimée, les enregistrements audiovisuels, etc.

6. R. Whitaker, « Origins of the Canadian Government's Internal Security System, 1946-1952 », *Canadian Historical Review*, vol. LXV, n° 2, 1984, p. 157.

7. Jim Egan, cet activiste homosexuel de la première heure au Canada qui a écrit des articles au cours des années 1950 pour dénoncer les campagnes de sécurité anti-homosexuelles américaines constate que, bien qu'il ait été conscient des campagnes maccarthystes, il connaissait peu de choses sur la situation au Canada. Il se souvient que « les enquêtes menées au Canada pouvaient avoir lieu sans toute la publicité qui entouraient les audiences tenues dans le cadre des enquêtes de McCarthy [...] À vrai dire, je n'étais aucunement au fait de l'existence de cette campagne intensive au Canada [...] À cette époque, rien dans les journaux ne faisait allusion à une purge ». Cette citation est tirée d'une entrevue menée par Gary Kinsman avec Jim Egan, le 5 janvier 1998. Pour en savoir plus sur Jim Egan, voir Robert Champagne (dir.), *Jim Egan : Canada's Pioneering Gay Activist*, Canadian Lesbian and Gay History Network Publication n° 1, Toronto, 1987. Voir également Jim Egan « Most Fantastic Witch-hunt Since Inquisition Was Followed by Dismissal of Homosexuals by the Hundreds From U.S. Government Offices », *Justice Weekly*, Toronto, le 13 mars 1954, p. 13 et son article « Persecution of Homosexuals Gets Blamed For Their Increased Activity in Public », *Justice Weekly*, Toronto, le 3 avril 1954, p. 13.

8. Par *fondement*, nous faisons référence à la position sociale d'où les enquêtes tirent leur source. En effet, les enquêtes naissent dans un milieu social à partir d'une expérience précise, dans un endroit donné. Cette approche est fondamentale puisqu'elle permet d'éviter de commencer la réflexion par des abstractions ou des exposés distincts des pratiques et relations sociales. Elle se base plutôt sur la réalité sociale des expériences vécues par ces personnes grâce à des questions portant sur l'organisation sociale de ces expériences. Pour en savoir davantage sur les caractéristiques de cette approche, voir Marie Campbell et Ann Manicom, « Introduction » dans *Knowledge, Experience, and Ruling Relations : Studies In The Social Organization of Knowledge*, University of Toronto Press, Toronto, 1995.

9. Sur la rupture ou la ligne de faille entre le discours officiel et l'expérience réelle, voir Dorothy E. Smith, *The Everyday World as Problematic*, p. 49-60.

10. Sur l'emploi méthodologique et théorique du mot *expérience*, voir Campbell et Manicom (dir.), *Knowledge, Experience, and Ruling Relations*, op. cit., p. 7-9.

11. Nous avons interrogé 46 personnes dans le cadre d'un ouvrage plus approfondi, intitulé *Canada's War on Queers*, op. cit.

12. Albert. Entrevue menée par Gary Kinsman. Enregistrement sur bande magnétique, Ottawa, 19 octobre 1993.
13. Hank. Entrevue menée par Gary Kinsman. Enregistrement sur bande magnétique, Ottawa, 20 février 1995.
14. Les travaux de Frank Robert Wake se sont concentrés sur les problèmes de stabilité personnelle, de loyauté, d'agression, de délinquance juvénile et de cruauté physique. Voici quelques-uns de ses exposés et publications : F. R. Wake, « Normal Aggression and Delinquency », discours prononcé devant la Maritime Psychological Association, Halifax, le 17 septembre 1959 ; F. R. Wake, Kathleen L. Beattie et Audrey King, « Physical Cruelty in Male Juvenile Delinquents », *The Canadian Psychologist*, vol. 6a, no 3, juillet 1965, p. 241-245 ; K. L. Beattie et F. R. Wake, « Suggestibility in Delinquents », *Canadian Journal of Corrections*, vol. 2, avril 1965 ; K. L. Beattie et F. R. Wake, « Physical Cruelty : A Review of the Literature », *The Canadian Psychologist*, vol. 5a, n° 4, octobre 1964, p. 233-244 ; F. R. Wake, Kathleen L. Beattie et Audrey J. King, « A Comparison of Physical Cruelty in Rural and Urban Delinquent Boys », *The Canadian Psychologist*, vol. 7a, n° 3, juillet 1966, p. 209-212.
15. Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Accès à l'information (ZRR) 91-088. R. B. Bryce, « Letter to Commissioner C. W. Harvison », le 20 décembre 1960. Dans le même texte dans lequel était recommandé Wake, Cameron a laissé entendre que la participation d'autres experts médicaux a été camouflée par le SCRS en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. L'un de ces experts était psychiatre-conseil au ministère des Anciens Combattants tandis que l'autre était un psychiatre de pratique privée à Ottawa. Il a également recommandé le Dr R. G. Ratz, directeur des Services de consultation médicale au ministère de la Santé afin d'obtenir un « avis de la part de la fonction publique ».
16. Voir Jennifer Terry, « Anxious Slippages between "Us" and "Them" A Brief History of the Scientific Search for Homosexual Bodies », dans Jennifer Terry et Jacqueline Urla (dir.), *Deviant Bodies*, Indiana University Press, Bloomington et Indianapolis, 1995, p. 129-169 et Jennifer Terry, « Theorizing Deviant Historiography », *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, vol. 3, n° 2, 1991, p. 55-74.
17. Dean Beeby souligne que Wake a cité comme source de référence R. A. McCleary qui, en 1953, a mesuré des changements au niveau de la sudation des mains en utilisant des cristaux qui changeaient de couleur en présence de grandes quantités d'humidité. Voir Dean Beeby, « RCMP hoped "fruit machine" would identify homosexuals », *The Globe and Mail*, le 24 avril 1992, p. A2. Voir également R. A. McCleary, « Palmer Sweat As An Index of Anxiety », *School of Aviation Medicine*, Projet n° 21, p. 1207-0004, rapport n° 1, octobre 1953.
18. SCRS, ZRR 91-088. Dr. F. R. Wake, « Report on Special Project », annexe A, liste d'associations de mots, p.1-3, décembre 1962.
19. Wake a découvert ce procédé et cette technologie grâce à ses recherches menées aux États-Unis. E. H. Hess et J. M. Polt, chercheurs à l'Université de Chicago, ont

mis au point ce test et cet appareil. Pour en savoir plus sur leurs travaux, voir Eckhard H. Hess et James M. Polt, « Pupil Size as Related to Interest Value of Visual Stimuli », *Science*, vol. 132, n° 3423, août 1960, p. 349-350.

20. SCRS, ZRR 91-088, note de service destinée à D. F. Wall, secrétaire du Conseil de sécurité émanant de J. R. M. Bordeleau, sous-commissaire, directeur, renseignement de sécurité, GRC, le 25 janvier 1963.

21. Sawatsky, John, *Men in the Shadows : The RCMP Security Service*, Totem Books, Toronto, 1983, p. 133. Dans une entrevue dirigée par Dean Beeby avant le décès de Wake en avril 1992, Wake a déclaré que de trente à trente-cinq personnes avaient vraiment subi ce test dans le cadre de sa recherche, un chiffre beaucoup moins élevé que les soixante sujets prévus au départ. Dans une entrevue qui s'est déroulée le jour suivant, Wake a laissé entendre que les instructions n'ont jamais été appliquées à la lettre.

22. David. Entrevue avec Gary Kinsman. Enregistrement sur bande magnétique, Ottawa, 12 mai 1994.

23. *Ibid.*

24. *Ibid.*

25. SCRS, ZRR 91-088. Rapport annuel, Service de sécurité et de renseignements, 1962-63, p. 19.

26. Notre recherche a porté essentiellement sur la surveillance des organisations homosexuelles (et des mouvements de résistance à son égard) à Montréal, à Ottawa, à Toronto et à Vancouver, mais nous avons également trouvé des faits qui indiquent que le réseau de surveillance devait englober Saskatoon, London, Peterborough et Kitchener/Waterloo.

27. Hill, Charlie. Entrevue menée par Gary Kinsman. Enregistrement sur bande magnétique, Ottawa, 20 février 1995.

28. Neil Herland, « Marching Forward, 25 years of lesbian and gay activism in Ottawa », *Capital Xtra*, vol. 28, juin 1996, encart History, p. 2.

29. Citation tirée de Gerald Hannon, « "...Deemed Necessary to Discriminate..." : Gloria Cameron, a Lesbian Master Corporal Fired by the Canadian Army Forces », *The Body Politic*, n° 36, septembre 1977, p. 10 et 19.

30. Le document *We Demand* exigeait l'abrogation des articles du Code criminel intitulés « grossière indécence » et « action indécente » ; le retrait de « grossière indécence » et de « sodomie » comme motifs d'appel pour condamner une personne en tant que « délinquant sexuel dangereux » et pour vagabondage ; l'établissement d'un âge de consentement uniforme pour tous les actes des personnes homosexuelles et hétérosexuelles qu'elles soient hommes ou femmes ; un amendement à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés afin de retirer toute allusion aux homosexuels et à l'*homosexualisme* ; et que tous les fonctionnaires et agents d'application de la loi utilisent tous les pouvoirs qui leur sont conférés pour générer des changements en ce qui concerne les attitudes négatives et les expressions de discrimination et de préjugés à l'encontre des homosexuels.